



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s - C.E.A

## SPS Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc

### AGRESSION SUR PERSONNEL

Ce mercredi 23 avril 2026, aux alentours de 11h, un nouvel incident grave est venu illustrer une fois de plus la réalité préoccupante à laquelle sont confrontés les personnels pénitentiaires.

Alertés par des bruits suspects, les surveillants sont intervenus dans une cellule où une altercation opposait deux détenus. L'agresseur a été extrait immédiatement afin de rétablir l'ordre.

Cependant, le détenu, manifestement dans un état second, a adopté un comportement incohérent et dangereux, tentant de se déplacer de manière incontrôlée sur la coursive. Face à cette situation, les surveillants ont dû procéder à sa maîtrise afin de le conduire à l'unité sanitaire.

Lors de sa prise en charge, après une fouille par palpation effectuée par le major encadrement, le détenu a reconnu avoir consommé de la kétamine et déclaré ne pas se sentir bien. Peu après, il s'est jeté au sol, s'agrippant fermement au banc, nécessitant une nouvelle intervention pour le sécuriser et le remettre sur le banc.

C'est alors que la situation a brutalement dégénéré : le détenu s'est relevé soudainement et a porté un violent coup de poing en direction du visage du major d'encadrement, qu'il a reçu à l'arrière de la tête.

Grâce à la réactivité et au professionnalisme des agents présents, le détenu a pu être maîtrisé. Une mise en prévention a été immédiatement mise en œuvre afin de mettre fin à cet incident.

**Nous, SPS, dénonçons fermement cette agression.**

**Le SPS demande :**

- La comparution immédiate de ce détenu
- Le transfert immédiat

Le bureau du SPS  
le 23 avril 2026